



2022 EN QUELQUES CHIFFRES

1229 signalements suspects

97 soumissions chimiques vraisemblables (8% vs 11% en 2021)

346 vulnérabilités chimiques (28% vs 40% en 2021)

786 soumissions chimiques possibles (64% vs 48% en 2021)

QU'EST-CE QUE ?

L'enquête nationale SC est une enquête prospective annuelle ayant pour objectif :

- d'identifier les substances en cause dans l'usage criminel et délictuel,
- de définir les types d'agression associés et leurs contextes,
- de définir le modus operandi des auteurs présumés
- d'évaluer les conséquences cliniques de la prise des produits

EN VUE DE ...

- Elaborer des messages de prévention adaptés et actualisés,
- Proposer à plus long terme de modifier les conditions de prescription et de dispensation des médicaments impliqués et/ou de modifier leurs formulations galéniques pour en sécuriser l'usage.

ORIGINE DES CAS

Le réseau national d'Addictovigilance (CEIP-A), sous la tutelle de l'ANSM, est chargé du recueil anonyme des cas en collaboration avec :

- les services de Médecine Légale,
- les laboratoires de toxicologie experts,
- les services de police/gendarmerie,
- les services d'urgences générales et de réanimation
- les structures de téléconseil (Centre Anti-Poison, dispositif Drogue info Service (DIS)...) .

DEFINITIONS

SOUMISSION CHIMIQUE (SC)

La SC est l'administration à des fins criminelles (viols, actes de pédophilie) ou délictuelles (violences volontaires, vols) de substances psychoactives (SPA) à l'insu de la victime ou sous la menace.

Sont classés comme SC vraisemblables les cas pour lesquels 3 critères sont réunis :

1. Une agression ou tentative d'agression est documentée (par un dépôt de plainte ou un témoignage) ;
2. Une ou plusieurs substances psychoactives n'appartenant pas au traitement de la victime ou à ses consommations habituelles sont identifiées par une méthode analytique fiable ;
3. Les données cliniques et chronologiques sont compatibles avec la pharmacologie de la ou des substance(s) identifiée(s).

Toute documentation incomplète pour l'un des 3 critères pré-cités est comptabilisée dans les soumissions chimiques possibles.

VULNERABILITE CHIMIQUE (VC)

La VC désigne l'état de fragilité d'une personne induit par la consommation volontaire de SPA la rendant plus vulnérable à un acte délictuel ou criminel.

On note les vulnérabilités par consommation de substances non médicamenteuses (SNM), médicamenteuses (SM) ou par association des deux (SM + SNM)

Ces deux modes opératoires (SC et VC) se regroupent sous le terme plus général des agressions facilitées par les substances (AFS).

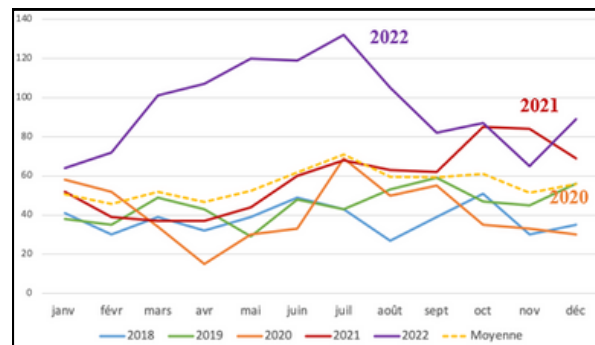
1 UNE AUGMENTATION EXPONENTIELLE DES SIGNALEMENTS (N=1229)

Au total, **2197 déclarations** ont été adressées au centre expert en 2022. **Après évaluation des cas, 1229 agressions facilitées par les substances (AFS) ont été retenues** dans l'enquête nationale marquant une **augmentation de 69,1%**. La majorité des cas exclus sont des suspicions de "piqûres malveillantes" (n=797) ne répondant pas à la définition d'une AFS : aucune substance suspecte identifiée à travers les analyses toxicologiques et/ou absence d'agression au décours de la piqûre présumée.

Comme chaque année, **la région IDF est nettement en tête** et concentre **51,4% des cas** (n=632) suivie par les Hauts-de-France (n=245 ; 19,9%).

Cette **augmentation exponentielle des signalements est à mettre en perspective avec le mouvement européen de libération de la parole #balancetonbar #MetooGHB**, lancé dès l'automne 2021, ainsi qu'avec la **réouverture des discothèques** en février 2022... le tout en parallèle du déploiement du **plan gouvernemental "anti-GHB"**. Cette augmentation des signalements atteint un record en juillet 2022 (n=132) pendant la période estivale (Fête de musiques, festivals...), symbole de la prise de conscience collective sur les agressions facilitées par les substances (AFS).

Pour les signalements suspects, comme chaque année, les lieux festifs arrivent en tête des mentions (46,9% vs 15,1% pour les lieux privés vs 5,2% pour les lieux publics non festifs vs 32,8% non précisés).



Répartition du nombre de signalements suspects durant l'année 2022 en comparaison aux années précédentes



Document réalisé par le CEIP-A de Paris avec le soutien de l'ANSM

Pour déclarer un cas suspect : <https://ansm.sante.fr/vos-demarches/professionnel-de-sante/declarer-un-cas-drames-dta-ou-soumission-chimique-vous-etes-experts-toxicologues-analyses>



Les agressions sexuelles sont toujours les signalements suspects les plus mentionnés (58,4%) aussi bien chez les femmes (63,9%) que les hommes (33,3%) et quel que soit l'âge, suivies des tentatives de soumission chimique (9,6%), des vols (7,1%), des violences physiques (5,1%). Enlèvement, séquestration, maltraitance chimique, traite des personnes (proxénétisme), embrigadement sectaire, cambriolage, extorsion d'héritage, agression homophobe/transphobe, tentative d'homicide, sont plus rarement décrits.



Des facteurs de vulnérabilité supplémentaires sont identifiés : abus de substances (*binge drinking*, jeux d'alcool, polyconsommation), pharmacodépendance (notamment alcoolodépendance chez la femme), polymédication, premières expérimentations d'usage et consommation sur la voie publique. Mais aussi... Antécédents d'abus sexuels, troubles psychiatriques, handicaps divers, précarité, contextes de fugue, prostitution et liens avec le trafic.



De graves conséquences cliniques sont par ailleurs rapportées : à court terme (chutes et traumatismes divers, accidents de la voie publique, grossesses non désirées...) et à moyen et long terme (trouble de l'usage de substances et troubles du comportement alimentaire au décours de l'AFS, angoisse et ruminations anxieuses en lien avec le "black-out", réactions phobiques, hypervigilance, tentatives de suicide et scarifications).



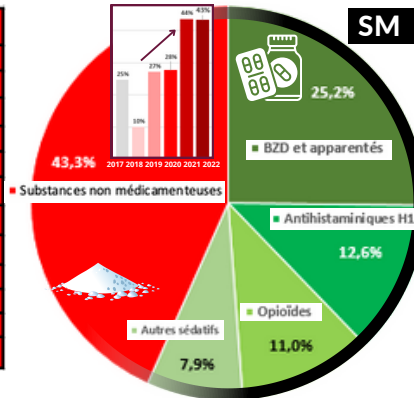
Des conduites à risque chez les victimes et les témoins ont également été notées : conduire sous l'emprise d'une substance en état de panique pour s'extraire de la zone supposée de danger, goûter le verre suspect pour vérifier si une drogue y a été introduite.

2 SOUMISSIONS CHIMIQUES VRAISEMBLABLES (N=97; 7,9%)

- On décompte 97 victimes avec une prédominance féminine (82,5%/80 cas), âgées de 9 mois à 90 ans (médiane à 24 ans) dont 23 mineurs et 15 enfants de moins de 15 ans.
- L'agression sexuelle est la principale agression rapportée (62,9%/61 cas). Dans 11 cas, elle est associée à de la violence physique (5 cas), une séquestration (2 cas), un vol (2 cas), une traite humaine (2 cas) ou des actes de tortures et de barbarie (1 cas). Outre les agressions sexuelles, vol/cambriolage (8 cas), maltraitance chimique (7 cas), violence physique (5 cas), séquestration (2 cas), traite humaine (1 cas), tentative d'homicide (1 cas) et violences verbales (1 cas) sont décrits. Près d'1 victime sur 5 présente des traces de violence physique (20 cas) et près d'1 sur 2 rapporte une amnésie des faits (60 cas). Des troubles de la vigilance et autres troubles neurologiques, troubles du comportement et troubles somatiques divers sont également rapportés.
- L'administration de la substance a lieu majoritairement dans un contexte festif (43,9%/36 cas) pour les victimes adultes contrairement aux victimes enfants (<15 ans) pour lesquels le contexte privé demeure en première position (46,7%/7 cas dont 6 au domicile). Les auteurs sont souvent connus des victimes (43,3%/42 cas). Chez les enfants (<15 ans), les agresseurs sont des proches dans 9 cas sur 15.
- Chez les adultes (≥15 ans), la boisson alcoolisée est le principal vecteur suspecté (61,0%). Boissons non alcoolisées, aliments et cigarettes roulées sont également retrouvés. Dans 11 cas, l'auteur n'a eu recours à aucun vecteur (prise forcée ou lure).

SUBSTANCES INCRIMINÉES EN 2022

| SNM | Nb | % |
|------------------------|----|------|
| MDMA | 12 | 21,8 |
| Cocaïne | 12 | 21,8 |
| Cannabis | 9 | 16,4 |
| GHB/GBL | 6 | 10,9 |
| Alcool | 6 | 10,9 |
| 3-MMC | 4 | 7,3 |
| 3-CMC | 1 | 1,8 |
| 3-Fluoroéthamphétamine | 1 | 1,8 |
| Alpha-PHP | 1 | 1,8 |
| Kétamine | 1 | 1,8 |
| Ibogaine | 1 | 1,8 |
| Scopolamine | 1 | 1,8 |



| BZD ET APPARENTÉS | Nb | % |
|-------------------|----|------|
| Bromazépam | 7 | 21,9 |
| Zopiclone | 5 | 15,6 |
| Diazépam | 4 | 12,5 |
| Zolpidem | 4 | 12,5 |
| Midazolam | 3 | 9,4 |
| Alprazolam | 3 | 9,4 |
| Lorazépam | 2 | 6,3 |
| Clobazam | 1 | 3,1 |
| Loprazolam | 1 | 3,1 |
| Lormétazépam | 1 | 3,1 |
| Oxazépam | 1 | 3,1 |

| ANTI-H1 | Nb | % |
|-----------------|----|------|
| Hydroxyzine | 5 | 31,2 |
| Oxoméramazine | 3 | 18,7 |
| Doxylamine | 3 | 18,7 |
| Cétirizine | 2 | 12,5 |
| Chlorphénamine | 1 | 6,3 |
| Diphénhydramine | 1 | 6,3 |
| Ebastine | 1 | 6,3 |

| AUTRES SEDATIFS | Nb | % |
|-----------------|----|----|
| NEUROLEPTIQUES | 4 | 40 |
| Cyamémazine | 2 | 20 |
| Loxapine | 1 | 10 |
| Risperidone | 1 | 10 |
| GABAPENTINOÏDES | 2 | 20 |
| Prégabaline | 2 | 20 |
| ANTIDEPRESSEURS | 2 | 20 |
| Duloxétine | 1 | 10 |
| Sertraline | 1 | 10 |
| AUTRES | 2 | 20 |
| Métopimazine | 1 | 10 |
| Etifoxine | 1 | 10 |

| OPIOÏDES | Nb | % |
|---------------|----|------|
| Tramadol | 5 | 35,7 |
| Codéine | 5 | 35,7 |
| Oxycodone | 1 | 7,1 |
| Buprénorphine | 1 | 7,1 |
| Morphine | 1 | 7,1 |
| Pholcodine | 1 | 7,1 |



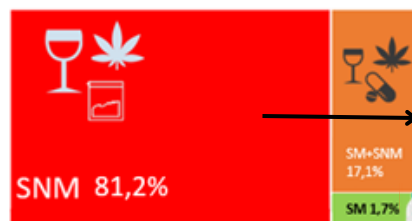
Comme chaque année, les médicaments sédatifs sont majoritairement incriminés (56,7%). Les substances non médicamenteuses se maintiennent quant à elles au niveau le plus haut (43,3% vs 43,6% en 2021 vs 27,8% en 2020) avec les stimulants en tête et notamment la MDMA. Les données de la base d'appels DIS montrent pourtant la persistance de l'idée reçue selon laquelle le GHB serait l'unique "drogue du violeur".

3 VULNÉRABILITÉS CHIMIQUES (N=346; 28,2%)

Dans cette catégorie majoritaire d'AFS, ce sont les substances non médicamenteuses (notamment l'alcool) qui sont les principaux agents de VC. Les victimes âgées de 13 à 69 ans sont essentiellement des femmes (90,5%/313 cas). L'agression sexuelle, très majoritaire, met en lumière la nécessaire éducation du grand public à l'altération du consentement sous substances (91,0%/315cas).

Les auteurs présumés sont aussi bien des personnes connues qu'inconnues des victimes. Ils agissent par "opportunisme" ou avec préméditation (incitation active à la consommation à des fins criminelles ou délictuelles) : dans ce dernier cas, on parle de vulnérabilité proactive ou de prédation. Les tableaux cliniques décrits par les victimes de VC sont les mêmes que pour les SCV (amnésie, troubles neurologiques...).

Les consommations volontaires ont lieu principalement en milieu festif (n=184 ; 53,2%). Dans près d'1 cas sur 3, le lieu d'agression est différent du lieu de consommation. Les agressions se déroulent en effet principalement dans des lieux privés (n=140 ; 40,5%) notamment au domicile (n=110 ; 31,8%). La désolidarisation du groupe d'amis, le départ de soirée (chemin du retour à pied, en véhicule comme en transport public) et le moment du coucher sont particulièrement à risque. Ces situations de vulnérabilité valent aussi bien pour les hommes que les femmes et invitent à la vigilance solidaire pour tous.



⚠ Jeux d'alcool et VC proactives

| SNM | Nb | % |
|-------------------|-----|------|
| Alcool | 268 | 69,1 |
| Cannabis | 82 | 21,1 |
| Cocaïne | 12 | 3,1 |
| Protoxyde d'azote | 10 | 2,6 |
| MDMA | 5 | 1,3 |
| Crack | 4 | 1,0 |
| Poppers | 3 | 0,8 |
| Amphétamine | 1 | 0,3 |
| 2C-P | 1 | 0,3 |
| Héroïne | 1 | 0,3 |
| Kétamine | 1 | 0,3 |
| TOTAL MENTIONS | 388 | 100 |

L'étude de 2022 est marquée par une augmentation exponentielle des signalements suspects (+69,1%) en parallèle de la réouverture des discothèque, du déploiement du plan gouvernemental anti-GHB et de la période estivale (festivals...). Les médicaments psychoactifs restent majoritairement impliqués dans la SCV, utilisés notamment pour leurs propriétés sédatives. Le bromazépam arrive en 1ère position suivi par le tramadol, la codéine, la zopiclone et l'hydroxyzine. Le signal prégabaline est confirmé en 2022. Les substances non médicamenteuses et notamment la MDMA se maintiennent au niveau le plus haut. L'analyse des cas de VC, confirme la place prépondérante de l'alcool et du cannabis et le signal protoxyde d'azote. Le mouvement #balancetonbar a joué un rôle majeur dans la prise de conscience collective quant au risque d'AFS. De la "peur généralisée" induite par la médiatisation de l'usage criminel des drogues est également née "une vigilance solidaire" extrêmement vertueuse qu'il est nécessaire de préserver à travers les campagnes de sensibilisation.